

Conditions générales de ventes

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de produits et services (« Le(s) Produit(s) ») proposés par ECOLOBLOC SARL (« Le Fournisseur ») via le site internet du Fournisseur, à tous clients consommateurs et acheteurs non professionnels (« Le Client »), à l'exclusion des clients professionnels.

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients.

Ces Conditions Générales de Vente sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet www.ecolobloc.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site Internet www.ecolobloc.com à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Fournisseur.

Les coordonnées du Fournisseur sont les suivantes : ECOLOBLOC SARL Société Anonyme à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 dinars Tunisiens dont le siège social est situé à Route de Tunis DHARI 8020 SOLIMAN TUNISIE

Article 2- Produits

Les Produits proposés à la vente sont ceux indiqués sur le site www.ecolobloc.com

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le site internet www.ecolobloc.com.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Les photographies et graphismes présentés sur le site internet www.ecolobloc.com ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Le Client est par ailleurs seul responsable des quantités et spécifications commandées (surfaces et dimensions). En cas d'établissement d'un devis par le Fournisseur établi selon plan fourni par le Client, le Fournisseur ne sera pas responsable des erreurs de commandes (quantité, dimension, etc.) résultant du plan du Client.

Article 3 – Commandes

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des Produits demandés et du paiement du Prix.

Les commandes de Produits sont nécessairement effectuées selon le processus décrit ci-dessous :

1) Identification sur le compte client

Le client doit obligatoirement se créer un Compte Client qui lui est propre ou s'identifier sur son compte client s'il ne s'agit pas de sa première commande sur le site.

Le compte client est individuel et personnel. Le client s'engage à renseigner des informations justes le concernant (identité / adresse, etc.) et à modifier les informations fournies en cas de modification de sa situation personnelle.

L'identifiant et le mot de passe du Client lui sont personnels – il s'engage à ne pas le divulguer. En cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de son compte, le Client s'engage à prévenir le Fournisseur et à engager la procédure de changement de mot de passe.

En cas de perte ou d'oubli de son mot de passe, le Client pourra engager la procédure de régénération du mot de passe en cliquant sur le lien « mot de passe oublié ».

2) Sélection des Produits

Le client sélectionne sur le site internet www.ecolobloc.com les Produits qu'il désire commander et la quantité souhaitée.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

Les Commandes de Produits sur-mesure (produit qui a été confectionné et ou dimensionné selon les spécifications du Client, et/ou personnalisé) ne peuvent être ni annulées, ni modifiées.

3) Pré-validation de la commande

Une fois la sélection des produits effectuée et le « panier » vérifié, le Client est invité à choisir les modalités de livraison (mode + adresse) et à vérifier le prix total de sa commande, lequel comprend le prix des produits sélectionnés et de la livraison le cas échéant.

4) Paiement

Le Client doit effectuer le paiement en ligne, par carte bancaire, par virement bancaire par paiement sur place par chèque certifié. Il doit ainsi renseigner – sur une page sécurisée – les informations de paiement.

Préalablement à la passation de l'ordre de paiement, un récapitulatif de la commande s'affiche sur l'écran du Client – il a également accès aux présentes CGV et doit confirmer leur acceptation expresse (en cochant une case dédiée à cet effet).

En validant sa commande en cliquant « Accepter les CGV et commander » et « Valider mon paiement », le Client est réputé avoir accepté en toute connaissance de cause le contenu et les conditions de la commande, en ce compris les présentes CGV et l'obligation de paiement. La société ECOLOBLOC SARL procédera alors à l'encaissement de l'intégralité du prix correspondant à la commande.

5) Confirmation de la commande

ECLOBLOC SARL confirme la commande par l'envoi d'un email au Client. Un second email est adressé au Client à l'expédition totale ou partielle de la commande, laquelle comprend la facture des Produits achetés.

ECLOBLOC SARL se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client pour lequel il existerait un litige concernant le paiement d'une commande antérieure ou dont elle soupçonne un comportement frauduleux. Les informations données par le Client, lors de la prise de commande et/ou de la création d'un compte Client, engagent ce dernier : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client ou du destinataire de la commande, ECOLOBLOC SARL ne pourra être tenue responsable d'un quelconque retard ou de l'impossibilité de livrer le ou les Produit(s) commandé(s).

A compter de la validation de la commande passée par le Client, la commande est considérée comme définitive, sauf exercice de son droit de rétractation par le Client dans les conditions de l'article 8 « Droit de rétractation » des présentes CGV.

En cas d'indisponibilité du Produit commandé, le Fournisseur s'engage à informer le Client dans les plus brefs délais et à procéder au remboursement du Produit (frais de port inclus) dans un délai maximal de 30 jours. Dans ce cas, il sera procédé à l'annulation et au remboursement des produits indisponibles commandés.

Article 4 - Prix

Le prix de vente des Produits est celui en vigueur au jour de la passation de la commande.

ECOLOGBLOC SARL se réserve la possibilité de modifier les prix à tout moment.

Le prix de vente des Produits ne comprend pas les frais de livraison, lesquels dépendent des modalités de livraison choisies par le Client et sont facturés en supplément et calculés préalablement à la passation de la commande.

Les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA applicable sera automatiquement répercuté sur le prix des Produits vendus sur le Site.

Article 5 - Conditions de paiement

5-1 Modalités de paiement

Le prix (frais de livraison compris) est payable au comptant au moment de la validation de la commande.

Les factures sont adressées par voie électronique à l'adresse mail indiquée par le Client lors de la commande.

Le Client garantit à ECOLOBLOC SARL être le titulaire des moyens de paiement utilisés pour passer commande sur le Site. Dans le cas contraire, le Client garantit détenir l'autorisation du titulaire du moyen de paiement utilisé pour passer commande.

5-2 Modes de paiement

Le paiement est effectué par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues, par chèque certifié ou en espèces, dans la limite de 5.000 dinars conformément aux dispositions de l'article 60 du décret-loi n° 79-2022 du 22 décembre 2022 relatif à la [loi de finances pour l'année 2023](#) ;

Afin de garantir un maximum de sécurité lors des commandes, tous les paiements par cartes bancaires sont sécurisés par le système ClicToPay.com.tn. Ce système repose sur des techniques éprouvées de cryptographie assurant ainsi la confidentialité et l'intégrité des échanges. Ainsi, lors de la saisie des coordonnées bancaires (numéro de carte, date de validité, et code) du Client, ces dernières sont automatiquement chiffrées et adressées en mode sécurisé à un serveur (serveur ClicToPay°, sans passer par le Fournisseur.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Fournisseur.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Article 6 - Livraisons

Les Produits acquis par le Client seront livrés dans le délai indiqué dans la confirmation de commande.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison n'excédant pas 30 jours – aucune pénalité, indemnité, retenue ne pouvant être appliquée par le Client.

En cas de retard supérieur à 30 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Le prix lui sera alors restitué par le Fournisseur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

Les livraisons ne peuvent s'effectuer qu'en Tunisie Métropolitaine, à l'adresse indiquée par le Client au moment de la passation de la commande, dans un lieu de déchargement accessible.

La livraison sera effectuée :

- par la remise directe des Produits au Client en cas d'enlèvement au magasin,
- par avis de mise à disposition en cas de retrait dans les locaux d'un Distributeur ECOLOBLOC
- par transporteur selon la taille des Produits acquis par le Client,
- par ECOLOBLOC SARL directement,

Les Produits voyagent aux risques et périls du Client.

La livraison par envoi postal ou par transporteur feront l'objet d'une facturation supplémentaire le cas échéant.

En cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Fournisseur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Article 7 – Conformité

Les Produits sur-mesure sont soumis aux tolérances de confection, dimensionnement et/ou de personnalisation communément admises – en particulier les pièces de tôlerie sont soumises aux tolérances de dimensions et de poids usuellement admises.

Les Produits bénéficient des tolérances d'usage, le Fournisseur n'étant pas tenu de garantir la conformité aux témoins ou échantillons remis.

Pour les fournitures de certains matériaux (notamment : tuiles, pierre reconstituée et pierre naturelle, bois et produits intégrant du bois...), les dimensions, nuances de couleur, aspect, structure, poids peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage.

Le Fournisseur décline toute responsabilité pour toute altération de la qualité du matériau, postérieure à la livraison, résultant des conditions atmosphériques, du transport effectué par le client, d'ajouts d'éléments modifiant la composition du matériau, des conditions de stockage, de manutentions sur le chantier, de la mise en œuvre et du traitement réalisé par le Client, ou due à toute cause indépendante de sa volonté.

Les Produits sur-mesure ne sont ni repris ni échangés.

Le Client qui ne bénéficie pas de la garantie légale de conformité prévue par le Code de consommation est soumis aux dispositions suivantes :

Le Client est tenu de vérifier la conformité des Produits commandés qualitativement et quantitativement ainsi que l'absence de vice apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Les réclamations doivent être formulées sur le bon de livraison et être confirmées dans les 3 jours par écrit auprès du Fournisseur.

En cas de livraison assurée par un transporteur professionnel, le Client disposera d'un délai de 3 jours à compter de la livraison et de la réception des Produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves directement auprès du transporteur et auprès du Fournisseur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Le Produit comportant un défaut de conformité prouvé par le Client fera l'objet, au choix du Fournisseur d'un remplacement ou d'un remboursement du prix, à l'exclusion de tout dédommagement, le Client devant en tout état de cause retourner ou rapporter en magasin les Produits non conformes dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

En cas de retour de Produit par le Client, les frais et risques du retour sont supportés par le Client.

Article 8 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Fournisseur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification au Fournisseur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être effectué :

- par courrier postal envoyé à l'adresse suivante : ECOLOBLOC SARL, Route de Tunis DHARI 8020 SOLIMAN ou par mail à l'adresse suivante contact@ecolobloc.com - du formulaire de rétractation disponible ci-dessous ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter ;
- en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet www.ecolobloc.com, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Fournisseur,

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la notification au Fournisseur de la décision de rétractation.

Conformément aux dispositions légales, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

Article 9 – Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les Produits vendus sur les sites Internet www.ecolobloc.com sont conformes à la réglementation en vigueur en Tunisie et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Fournisseur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

Dans les conditions légales (champ d'application inclus) et selon les modalités visées ci-dessous.

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client :

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les trois mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

Afin de faire valoir ses droits et sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de trois mois à compter de la livraison des Produits ou de la découverte des vices cachés dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Article 10 – Transfert de propriété – Transfert des risques

10-1 Transfert de propriété / Réserve de propriété

Le transfert de propriété des produits, au profit du client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

LE FOURNISSEUR SE RESERVE AINSI, JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR LE CLIENT, UN DROIT DE PROPRIETE SUR LES PRODUITS VENDUS, LUI PERMETTANT DE REPRENDRE POSSESSION DESDITS PRODUITS.

10-2 Transfert des risques

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration des Produits sera réalisé dès livraison et réception desdits Produits, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date de la commande et du paiement de celle-ci. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

Article 11 – Consignes

Si les Produits sont livrés sur palette ou emballages consignés, le montant de la consigne est facturé en même temps que la marchandise, ou au moment de la livraison, le remboursement de la consigne étant effectué au retour de l'emballage consigné, en bon état, dans un délai de 3 mois à compter de la vente.

Article 12 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de L'article 283 du Code des Obligations et des Contrats.

Article 13 - Droit applicable - Langue du contrat

Les présentes Conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit interne français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 14 - Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès du Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Fournisseur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Fournisseur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Fournisseur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de la Tunisie, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par l'Agence Nationale de Sécurité Informatique, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification ANSI, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant à la direction par voie postale ou à l'adresse email suivante : contact@ecolobloc.com

En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles du Fournisseur de l'Agence Nationale de Sécurité Informatique.

Article 15 - Acceptation du Client

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.ecolobloc.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Fournisseur.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Conformément à la réglementation en vigueur, pour tout achat de prestation de service effectué sur le site, vous disposez d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours, à compter de la conclusion du contrat, vous permettant d'annuler totalement ou partiellement vos commandes. Afin d'exercer votre droit de rétractation, veuillez compléter ce formulaire et nous le retourner rempli par e-mail à l'adresse contact@ecolobloc.com ou courrier à l'adresse : ECOLOBLOC SARL, Route de Tunis DHARI 8020 SOLIMAN

A l'attention de : ECOLOBLOC

Je/Nous, _____ notifie/notifions par la présente ma /notre rétractation du contrat portant sur la vente de biens ci-dessous :

N° de commande : _____

Commandé le : ___/___/_____

Reçu le : ___/___/_____

Votre adresse :

Votre adresse e-mail : _____

Date ___/___/_____ Signature, en cas de notification du présent formulaire sur papier

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (ENTRE PROFESSIONNELS)

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de produits et services (« Le(s) Produit(s) ») proposés par ECOLOBLOC SARL (« Le Fournisseur ») via le site internet du Fournisseur, par contact direct ou via un support papier à tous clients professionnels (« Le Client »), à l'exclusion des clients consommateurs et non professionnels.

Conformément à l'article du Code des contrats, les présentes CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Fournisseur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Fournisseur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur se réserve le droit de déroger aux présentes conditions, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur.

Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Fournisseur pour les commandes électroniques.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes : ECOLOBLOC SARL–Société Anonyme au capital de 10.000 dinars dont le siège social est situé à Route de Tunis DHARI 8020 SOLIMAN.

Article 2 – Commandes – Tarifs

Les commandes doivent être établies par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par le Client.

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des Produits demandés et du versement de l'acompte le cas échéant.

Le Fournisseur dispose de moyens de commande (y compris d'acceptation et de confirmation) électroniques (<http://www.ecolobloc.com>) permettant au Client de commander les Produits dans les meilleures conditions de commodité et de rapidité.

Pour les commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une commande sur le site du Fournisseur est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet, valide sa commande et a payé le prix.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Fournisseur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini à l'article "Conditions de paiement" des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Les Commandes de Produits sur-mesure (produit qui a été confectionné et ou dimensionné selon les spécifications du Client, et/ou personnalisé) et de Produits non disponibles en stock (et qui ont dès lors fait l'objet d'un approvisionnement spécifique) ne peuvent être ni annulées, ni modifiées.

Le Client est par ailleurs seul responsable des quantités et spécifications commandées (surfaces et dimensions). En cas d'établissement d'un devis par le Fournisseur établi selon plan fourni par le Client, le Fournisseur ne sera pas responsable des erreurs de commandes (quantité, dimension, etc.) résultant du plan du Client.

Les Produits sont fournis aux tarifs du Fournisseur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée au Client. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée le Fournisseur sur le devis et au maximum 30 jours.

Ces prix sont nets et HT, départ usine et emballage en sus. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Fournisseur.

Le Fournisseur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 3 – Conditions de paiement

3-1 Modalités de paiement

Un acompte est exigé lors de la passation de la commande.

Le solde du prix est payable au comptant soit à réception de la facture ; laquelle sera adressée au Client au moment de la livraison ; soit au plus tard au terme du délai de paiement indiqué sur la facture.

Le Fournisseur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

Pour les commandes effectuées exclusivement par internet, le prix est payable soit en totalité au moment de la validation de la commande par le Client, soit au plus tard au terme du délai de paiement convenu avec le Client.

Les factures sont adressées par voie électronique à l'adresse mail indiquée par le Client lors de la commande (ou sur sa fiche Client pour les Clients enregistrés). En cas de refus de la facture dématérialisée, le Client doit faire parvenir sa demande par écrit au service comptabilité.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Fournisseur pour paiement avant la date figurant sur la facture.

3-2 Modes de paiement

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues ;
- en espèces, dans la limite de 5.000 dinars conformément aux dispositions de l'article 60 du décret-loi n° 79-2022 du 22 décembre 2022 relatif à la [loi de finances pour l'année 2023](#) ;
- Le paiement par chèque est accepté seulement s'il est certifié par la banque du client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Fournisseur.

3-3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues après la date de paiement figurant sur la facture, le Client se verra appliquer, de plein droit sans formalité aucune, une mise en demeure préalable :

- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 130 dinars, étant précisé que si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Fournisseur se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification ;
- des pénalités de retard calculées au taux de l'intérêt légal multiplié par 2 du montant exigible

Article 4 - Livraisons

Les Produits acquis par le Client seront livrés dans le délai indiqué dans la confirmation de commande, le délai commençant à courir le lendemain du règlement du prix ou de l'acompte.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison n'excédant pas 30 jours. Aucune pénalité, indemnité, retenue ne pouvant être appliquée par le Client.

En cas de retard supérieur à 60 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Fournisseur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

Les livraisons ne peuvent s'effectuer qu'en Tunisie, à l'adresse indiquée par le Client au moment de la passation de la commande, dans un lieu de déchargement accessible.

La livraison sera effectuée :

- par la remise directe des Produits au Client en cas d'enlèvement au magasin,
- par avis de mise à disposition en cas de retrait dans les locaux du Fournisseur,

Les Produits voyagent aux risques et périls du Client.

En cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Fournisseur, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Client est tenu de vérifier la conformité des Produits commandés qualitativement et quantitativement ainsi que l'absence de vice apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Les Produits sur-mesure sont soumis aux tolérances de confection, dimensionnement et/ou de personnalisation communément admises – en particulier les pièces de tôlerie sont soumises aux tolérances de dimensions et de poids usuellement admises.

Les Produits bénéficient des tolérances d'usage, le Fournisseur n'étant pas tenu de garantir la conformité aux témoins ou échantillons remis.

Pour les fournitures de certains matériaux (notamment : tuiles, pierre reconstituée et pierre naturelle, bois et produits intégrant du bois...), les dimensions, nuances de couleur, aspect, structure, poids peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage.

Le Fournisseur décline toute responsabilité pour toute altération de la qualité du matériau, postérieure à la livraison, résultant des conditions atmosphériques, du transport effectué par le client, d'ajouts d'éléments modifiant la composition du matériau, des conditions de stockage, de manutentions sur le chantier, de la mise en œuvre et du traitement réalisé par le Client, ou due à toute cause indépendante de notre volonté.

Les réclamations doivent être formulées sur le bon de livraison et être confirmées dans les 3 jours par écrit auprès du Fournisseur.

En cas de livraison assurée par un transporteur professionnel, le Client disposera d'un délai de 3 jours à compter de la livraison et de la réception des Produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves directement auprès du transporteur et auprès du Fournisseur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Le Produit comportant un défaut de conformité prouvé par le Client fera l'objet, au choix du Fournisseur d'un remplacement ou d'un remboursement du prix, à l'exclusion de tout dédommagement, le Client devant en tout état de cause retourner ou rapporter en magasin les Produits non conformes dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

En cas de retour de Produit par le Client, les frais et risques du retour sont supportés par le Client.

Les Produits conformes et les Produits sur-mesure ne sont ni repris ni échangés.

Article 5 – Transfert de propriété – Transfert des risques

5-1 Transfert de propriété / Réserve de propriété

Le transfert de propriété des produits, au profit du client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

LE FOURNISSEUR SE RESERVE AINSI, JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR LE CLIENT, UN DROIT DE PROPRIETE SUR LES PRODUITS VENDUS, LUI PERMETTANT DE REPRENDRE POSSESSION DESDITS PRODUITS.

5-2 Transfert des risques

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration des Produits sera réalisé dès livraison et réception desdits Produits, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date de la commande et du paiement de celle-ci. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

Article 6 – Consignes

Si les Produits sont livrés sur palette ou emballages consignés, le montant de la consigne est facturé en même temps que la marchandise, le remboursement de la consigne étant effectué au retour de l'emballage consigné, en bon état, dans un délai de 6 mois à compter de la vente.

Article 7 - Responsabilité du Fournisseur – Garantie

Les Produits livrés par le Fournisseur bénéficient d'une garantie qui ne saurait excéder celle accordée par nos fabricants, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des Produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Fournisseur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice immatériel qui serait la conséquence, directe ou indirecte, du défaut des marchandises.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par LRAR, de l'existence des vices dans un délai maximum de 6 jours à compter de leur découverte.

Le Fournisseur remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés défectueux.

Le remplacement des Produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

La garantie enfin, ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de transformation du Produit.

Article 8 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de L'article 283 du Code des Obligations et des Contrats.

Article 9 - Attribution de juridiction

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis à la Chambre Commerciale du Tribunal judiciaire de TUNIS

Article 10 - Droit applicable - Langue du contrat

Les présentes Conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit interne Tunisien.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 11 - Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès du Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Fournisseur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Fournisseur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Fournisseur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de la Tunisie, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par l'Agence Nationale de Sécurité Informatique, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification ANSI, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant à la direction par voie postale ou à l'adresse email suivante : contact@ecolobloc.com

En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles du Fournisseur de l'Agence Nationale de Sécurité Informatique.

Article 12- Acceptation du Client

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.